

Quiberon. Les plaisanciers de Port-Haliguen ont parlé sécurité



Beaucoup d'adhérents ont assisté à la réunion. | OUEST-FRANCE

L'Association des plaisanciers de Port-Haliguen (APPH) a tenu son assemblée générale samedi après-midi, à l'espace Louison-Bobet. Nous avons clos l'année 2022 avec 135 adhérents, a indiqué le président Alain Zins, passant au bilan des activités.

Si les vols de matériel électronique à bord des bateaux ont cessé avec l'identification de son auteur, la sécurité des biens et des personnes reste une préoccupation pour l'association. Cette année, l'APPH compte poursuivre la réflexion dans le réseau plaisanciers vigilants avec la Compagnie des Ports du Morbihan, avec la mise en place d'un contrôle d'accès aux pontons afin de limiter les promeneurs la nuit. Elle veut, par ailleurs, être vigilante sur l'évolution du coût des services et de la redevance portuaire.

Des idées de sorties avec quelques bateaux, de conférences avec des intervenants extérieurs et de formations pêche ont aussi été émises. Concernant le mouillage dans les aires marines protégées, y compris Houat et Hoëdic, on pense qu'il ne faut pas interdire toute présence humaine, mais plutôt sensibiliser, surtout dans les sites très fréquentés par les plaisanciers, a ajouté Alain Zins.

Puis, comme tous les ans, l'association a remis un chèque de 200 € à la Société nationale de sauvetage en mer. Enfin, les plaisanciers ont été informés du départ, début juillet, du directeur du port, Dominique Hérisset

UPPM revue de presse